



**MUNICIPALITÉ DE LA VISITATION- DE-L'ÎLE-
DUPAS PROCÈS VERBAL
Séance extraordinaire du 25 février 2019**

En présence de : Mme Marie-Pier Aubuchon, mairesse

Des conseillers : M. Maurice Désy, conseiller no 2
M. Martial Belley, conseiller no 3
M. Simon Deguise, conseiller no 4
M. Alain Goyette, conseiller no 5
Mme Maryse Courchesne, conseillère no 6

Vacance : poste numéro 1

Mme Sylvie Toupin, agit à titre de secrétaire d'assemblée

1. Ouverture de la séance

- La mairesse ouvre la séance à 17 :35 heures.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Poste en secrétariat**
4. **Période de question**
5. **Levée de l'assemblée**

062-2019

Il est proposé par M. Maurice Désy
Appuyé par M. Martial Belley
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel quel.

3. Poste en secrétariat

063-2019

Il est proposé par M. Alain Goyette
Appuyé par M. Martial Belley

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas procède à l'embauche de Mme Marie-Noëlle Donelle à un taux horaire de 15.00\$/ heure, via la subvention salariale « d'insertion en emploi » avec Emploi Québec, dont les termes se définissent comme suit :

-Remboursement de 50% du salaire minimum ayant cour durant la période du contrat;

-Semaine de 30 heures de travail, pour une durée de 30 semaines.

La directrice générale est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité tous documents relatifs à ce contrat entre la municipalité et Emploi Québec.

-À l'interne : les heures de travail de Mme Donelle seront réparties selon les besoins en secrétariat pour l'administration municipale mais, une plage horaire, d'environ 8 heures/semaine, sera spécialement réservée au palier communautaire et activités sociales. Adopté

4. Période de question, aucune question

5. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé et la période de question terminée,

064-2019

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Et résolu unanimement que le conseil municipal désire lever l'assemblée à 18 :20 heures. Adopté

Mme Marie-Pier Aubuchon

Mairesse

Mme Sylvie Toupin,

Secrétaire d'assemblée